

La Journée Mondiale Anti-Contrefaçon

Le jeudi 05 juin 2014 à 17h15

16, rue de la faisanderie – 75116 Paris



union des
fabricants **unifab**

DOSSIER DE PRESSE

La JMAC une manifestation unique de la lutte anti-contrefaçon

L'UNIFAB – Union des Fabricants – est à l'initiative de la création en France de l'une des manifestations majeures dans le monde de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle : la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon.

Cette édition 2014 met à l'honneur le thème des parfums et des cosmétiques. Aidée de ses partenaires institutionnels et de ses adhérents experts dans le secteur de la beauté, cet événement portera les valeurs de l'association française de lutte anti-contrefaçon, afin de mettre en garde les consommateurs sur les dangers des faux produits de bien-être.

La FEBEA, l'Oréal, Chanel, Procter & Gamble, Beauté Prestige International sont les adhérents partenaires de l'évènement, Netnames, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice (CNHJ) sont également des partenaires externes, enfin les institutionnels tels que l'INPI, le CNAC, le GACG, Interpol ou la Douane apportent leur soutien.

L'association de lutte anti-contrefaçon

Créée en 1872, l'Union des Fabricants (UNIFAB), association française reconnue d'utilité publique, regroupe plus de 200 entreprises françaises issues de la recherche et développement qui permet à l'innovation, la tradition et la création de s'épanouir. Elle promeut la protection internationale de la propriété intellectuelle et lutte contre la contrefaçon en menant des opérations de lobbying, de formation et de sensibilisation.

SES MISSIONS :

AGIR auprès des instances nationales et internationales pour améliorer la protection de la propriété intellectuelle.

SENSIBILISER LE PUBLIC pour changer les attitudes des consommateurs afin qu'ils prennent conscience des conséquences néfastes de la contrefaçon.

COOPERER avec les services publics (Douane, Police, Gendarmerie, DGCCRF, Justice).

INFORMER les entreprises, fédérations professionnelles et spécialistes, tous secteurs d'activité confondus, lors de réunions et opérations liées à l'actualité juridique, législative et opérationnelle.



Le thème des parfums et les cosmétiques

Aujourd'hui, le taux de contrefaçon de parfums et cosmétiques dans le monde est estimée à 10% du marché mondial. Un préjudice souvent difficile à apprécier financièrement qui représente environ 10% du chiffre d'affaires des industriels.

La contrefaçon de parfums et de cosmétiques est l'une des plus anciennes formes de copie au monde. Pour ce secteur, elle contribue à banaliser irrémédiablement certains produits et à leur faire perdre ainsi, aux yeux des consommateurs, l'aura de luxe et d'exclusivité qui, associée à leur haute qualité, en assure le succès. Ce vol de propriété intellectuelle nuit gravement à l'innovation et à la vitalité économique de l'industrie de la beauté. Par ailleurs il est important de souligner que faire baisser de 10 points ce taux de contrefaçon permettrait, en France, de créer plus de 15 000 emplois dans ce secteur.

Les faux parfums et cosmétiques représentent une réelle menace en matière de santé publique, de bien-être et d'environnement. En effet, les contrefaçons des produits de beauté peuvent présenter des risques dans la mesure où ils n'ont fait l'objet d'aucune évaluation de conformité et sont bien souvent fabriqués sans conservateurs, sans antibactériens, sans dénaturant de l'alcool et avec des ingrédients allergènes voire toxiques.

Programme

A partir de 17h15, une conférence de Presse inaugurera cette journée. L'objectif est de sensibiliser le grand public, les partenaires, les institutionnels ainsi que les adhérents de l'UNIFAB sur les méfaits de la contrefaçon qui menace l'économie, le commerce légal, l'environnement mais aussi la santé et la sécurité des consommateurs.

L'UNIFAB y dévoilera le résultat de son sondage IFOP concernant la consommation de produits cosmétiques de contrefaçon en France.

Des experts du secteur de la beauté interviendront afin d'apporter leur éclairage, tels que la Fédération des industries de la beauté (FEBEA), Frédéric Beaulieu, Président de Millénium Fragrances ou encore Marc Duvaux, Dirigeant de Lami Industrie, spécialisé dans la traçabilité.

Interpol procédera au lancement de sa nouvelle campagne de communication intitulée «Turn back crime».

L'intervention de Gary Mc Dowel, président de Netnames, sur la riposte internet en matière de lutte anti-contrefaçon marquera la fin de cette conférence de presse.

S'en suivra la remise des prix des CAC awards présentée conjointement par deux maîtres de cérémonie Philippe Coen, Vice-Président de l'Unifab et Marc Mossé, Secrétaire général de l'Unifab ainsi que John Anderson, président du GACG.

Arnaud Montebourg, Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique clôturera la cérémonie.

L'évènement sera suivi d'un cocktail jusqu'à 21h00

Les GAC Awards



Comme chaque année, le Global Anti-Counterfeiting Group (GACG), association regroupant les associations de lutte contre le faux du monde entier, remettra, les Trophées de la lutte anti-contrefaçon. Une opportunité pour le GACG de récompenser les auteurs des plus belles actions menées au cours de l'année 2013, en partenariat avec authentication news.

Journée portes ouverte au Musée de la Contrefaçon

A l'occasion de la journée mondiale anti-contrefaçon, le Musée de l'Unifab en profitera pour ouvrir ses portes à tous les visiteurs afin que chacun puisse mesurer l'impact et les conséquences négatives de la contrefaçon.

Musée de la Contrefaçon : 16 rue de la faisanderie – 75016 Paris

Site : <http://musee-contrefacon.com/>



Contacts :

Union des fabricants
16 rue de la Faisanderie 75116 Paris
Téléphone : 01 56 26 14 00
musee@unifab.com
musee-contrefacon.com

Contact presse : Régis Messali – 01 56 26 14 07 – 06 16 8900 81 – rmessali@unifab.com

ÉDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE ANTI-CONTREFAÇON L'UNIFAB MET À L'HONNEUR LES PARFUMS ET LES COSMÉTIQUES

L'UNIFAB – Union des Fabricants – est à l'initiative de la création en France de l'une des manifestations majeures dans le monde de la promotion et de la protection de la propriété intellectuelle : la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon qui place, cette année, à l'honneur le thème des parfums et des cosmétiques.

Une conférence de presse inaugurera cette journée, à partir de 17h15, en présence de ses partenaires institutionnels et de ses adhérents experts dans le secteur de la beauté, L'UNIFAB dévoilera, en exclusivité, le résultat de son sondage IFOP concernant la consommation de produits cosmétiques de contrefaçon en France, Interpol, en avant-première, procédera au lancement de sa nouvelle campagne de communication intitulée «Turn back crime».

L'objectif de cette manifestation est d'alerter les consommateurs sur les dangers des faux produits de bien-être **afin d'éveiller leur vigilance** : êtes-vous sûres de ce que vous achetez en dehors des canaux classiques de distribution ? Internet, les marchés locaux, les lieux de déstockage, les stands de rues ou de métro... sont les principaux composants d'un réseau de distribution de faux et peuvent vous tromper !

« Il est essentiel d'alerter les consommateurs sur les dangers qu'ils encourent dans leurs démarches d'acquérir des faux parfums et cosmétiques. Je suis ravi d'accueillir en cette journée les principaux défenseurs de la propriété intellectuelle et de la lutte anti-contrefaçon. Les utilisateurs doivent être conscient de la menace à laquelle ils s'exposent tant sur leur santé que sur l'économie. J'espère que ces mises en gardes leur permettront d'adopter une consommation durable et responsable » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

L'Unifab se réjouit de la participation d'Arnaud Montebourg, Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique qui clôturera la cérémonie, du Sénateur des français à l'étranger Richard Yung, Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), de la présence de Michelle Ramis Ambassadrice chargée de la lutte contre la criminalité organisée, d'Hélène Crocquevieille Directrice générale des douanes et droits indirects, ainsi que celle d'Yves Lapierre, Directeur général de l'INPI.

Enfin, le Musée de la Contrefaçon de l'Unifab en profitera pour ouvrir ses portes à titre gracieux à tous les visiteurs afin que chacun puisse mesurer l'impact et les conséquences négatives de la contrefaçon. (Musée de la Contrefaçon : 16 rue de la faisanderie – 75016 Paris)



Contact presse : Régis Messali – 01 56 26 14 07 – 06 16 89 00 81 - rmessali@unifab.com



La Chambre nationale des huissiers de justice s'engage dans la lutte anti-contrefaçon

Pour la première fois, la Chambre nationale des huissiers de justice par la voix de son président, Patrick Sannino, a décidé de s'engager auprès de l'UNIFAB à l'occasion de la Journée mondiale anti contrefaçon qui se déroulera le 05 juin prochain au Musée de la Contrefaçon. Cet engagement est l'occasion de souligner que l'huissier de justice est l'allié privilégié des entreprises en matière de preuve. Or, la preuve est au cœur du processus de lutte contre l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

Comment l'huissier de justice peut-il venir en aide aux entreprises en matière de contrefaçon ?

Dans un premier temps, afin de prévenir toute atteinte à un droit d'auteur, il convient d'être en capacité de ***prouver l'antériorité de la création d'une œuvre de l'esprit***. Le caractère probant du constat d'huissier de justice est particulièrement bien adapté à cette problématique puisqu'il permettra de prouver de manière indubitable la date de création et ainsi l'opposer à un éventuel contrefacteur.

Le réseau Internet est devenu, ces dernières années, le « lieu » incontournable de présentation et de vente de toute sorte de produits. Il n'est pas rare que le titulaire d'un droit de propriété intellectuelle y découvre que l'un de ses produits a été contrefait. Dès lors, il sollicitera un huissier de justice afin de ***constater*** cet état de fait, avant que la page web ne soit modifiée ou supprimée. Cristalliser la situation avant qu'elle n'évolue, telle est l'une des compétences de l'huissier. L'entrepreneur pourra, ensuite entamer sereinement une procédure amiable ou judiciaire.

Pour prouver la mise en vente d'un produit argué de contrefaçon au sein d'une boutique ou sur Internet, l'huissier de justice pourra procéder à un « **constat d'achat** ». Ce constat pourra être un préalable à une démarche amiable ou servir de preuve à l'appui d'une requête présentée au juge aux fins de faire procéder à une saisie-contrefaçon.

Enfin, l'huissier de justice est l'acteur incontournable pour prouver la matérialité, l'origine et l'étendue d'une contrefaçon, dans le cadre de la procédure de **saisie-contrefaçon**. Cette procédure simple et rapide est, indubitablement, la reine des preuves dans cette matière. Elle permet d'appréhender la contrefaçon alléguée dans tous ses aspects et d'y assortir la force probante du procès-verbal rédigé par l'huissier de justice qu'il est particulièrement difficile de combattre par la partie saisie.

L'huissier de justice s'impose ainsi comme un défenseur incontournable face aux atteintes des droits de propriété intellectuelle, aux côtés du chef d'entreprise souhaitant se constituer de solides preuves.

***La Chambre nationale des huissiers de justice** a été créée par la loi en 1942 et est actuellement présidée par Me Patrick Sannino. Elle a pour mission de représenter la profession auprès du Ministère de la Justice et des services publics. Elle est également chargée de la formation des huissiers de justice. La Chambre nationale des huissiers de justice est en outre chargée d'élaborer des propositions à soumettre à la Chancellerie : elle impulse le développement et les évolutions de la profession*

***L'huissier de justice**, officier public et ministériel exerce une profession libérale réglementée. Une part de l'activité de l'huissier de justice résulte d'une délégation de service public. Celle-ci est exercée, à ce titre, sous forme de monopole, comme par exemple l'exécution des décisions de justices ou la signification des actes judiciaires ou extrajudiciaires...En qualité de professionnel du droit et spécialiste de la procédure, l'huissier de Justice exerce également son activité dans des domaines concurrentiels tels que l'établissement de constats, le recouvrement de créances, le conseil, la médiation...*

***Quelques chiffres :** La profession compte 3 156 huissiers, environ 12 000 clerks et salariés, exerçant dans près de 2 000 études et sites professionnels. Chaque année, près de 10 millions d'actes sont signifiés et 2 millions de constats dressés.*

NetNames Protection des marques

La protection de votre marque sur Internet n'a jamais été aussi indispensable :

- Les escrocs professionnels et les organisations criminelles multiplient les fraudes en ligne et le phishing (hameçonnage),
- Les cybersquatters déposent des noms de domaine reprenant des noms de marque à la moindre occasion,
- Les éditeurs de contenu pour adultes et de jeux en ligne utilisent des techniques de détournement de trafic pour augmenter l'afflux de visiteurs vers leurs propres sites Web,
- De grandes quantités de produits de contrefaçon sont vendues en ligne,
- D'anciens employés déçus et des groupes de pression créent des sites nuisibles en utilisant votre nom et votre logo pour encourager le boycott de votre marque.

Afin d'éviter que les scénarios ci-dessus se produisent, NetNames fournit les services, l'expertise, les systèmes de renseignement et les moyens nécessaires pour maintenir votre marque et vos revenus à l'abri des fraudeurs, de la contrefaçon et des criminels en ligne.

Les solutions de protection des marques NetNames incluent :

- Des services de lutte anti-contrefaçon,
- Des services de lutte contre les utilisations frauduleuses de marque,
- Des services de surveillance de votre e-réputation.

NetNames peut vous faire économiser du temps et de l'argent en identifiant, en surveillant et en hiérarchisant les infractions, afin que vous puissiez vous concentrer sur la tâche la plus importante : prendre des mesures contre les fraudeurs.

Les solutions de protection des marques NetNames sont uniques et bien plus sophistiquées que toutes les autres solutions actuellement disponibles sur le marché.

Grâce à la flexibilité de notre offre de services, vous avez le choix entre une solution de protection des marques "prête à l'emploi" ou une solution développée "sur mesure".

NetNames est le seul prestataire en protection des marques à proposer une gamme complète de solutions, allant des services d'entrée de gamme aux services complets, élaborés "sur mesure" en fonction des besoins de votre entreprise.



Découvrez comment protéger votre
marque sur www.netnames.fr

NetNames Protection des marques

Services de lutte anti-contrefaçon

Le nombre de produits de contrefaçon disponibles en ligne a connu une croissance exponentielle et représente aujourd'hui 7 % de l'ensemble du commerce mondial. Les produits de contrefaçon sont partout sur Internet, et dans tous les secteurs : habillement, produits de luxe, logiciels, produits de divertissement, médicaments et produits pharmaceutiques, pièces automobiles, appareils électroménagers et produits de haute technologie, etc. Chaque semaine, les sites de vente aux enchères et de e-commerce facilitent l'écoulement de milliards d'euros de marchandises contrefaites.

Une simple vente aux enchères sur Internet peut paraître anodine pour le titulaire d'une grande marque internationale.

Mais lorsque cette même enchère se reproduit une centaine de fois, sous trois pseudonymes différents, les choses deviennent beaucoup plus sérieuses.

Pour protéger vos clients et vos actifs, NetNames vous aide à surveiller les activités frauduleuses qui ont lieu sur Internet.

NetNames surveille non seulement les sites Web, mais aussi les forums de discussion, les sites de vente aux enchères, les sites de chat et l'ensemble des courriers indésirables (spam). Soutenus par une technologie très sophistiquée, nos experts analystes examinent de très grands volumes d'information et identifient les indices essentiels. NetNames assure ce service en continu dans le monde entier, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et produit des résultats filtrés et hiérarchisés de façon à mettre en évidence les fraudeurs les plus actifs sur Internet.

NetNames vous fournit les résultats et les conseils qui vous permettent de prendre des mesures concrètes : envoyer des lettres de mise en demeure, faire fermer les sites d'enchères illégaux et récupérer les noms de domaine utilisés à des fins trompeuses.

Services de lutte contre les utilisations frauduleuses de marque

Le phishing (hameçonnage), le cybersquatting et le détournement de marque ne sont que quelques exemples des activités frauduleuses auxquelles sont exposées au quotidien les entreprises du monde entier.

Ces nuisances entachent la réputation des marques, suscitent l'insatisfaction des clients et entraînent de graves pertes de revenus.

Voici les types de fraude en ligne que NetNames recherche activement :

- Détournement de marque,
- Attaque par phishing,
- Cybersquatting,
- Typosquatting,
- Utilisation frauduleuse de logo (ou de tout autre type de contenu ou d'image lié à votre marque),
- Monétisation de nom de domaine,
- Affirmation mensongère d'affiliation à votre marque.

Votre société a sans doute consacré énormément de temps, d'efforts et d'argent au développement de vos marques. Pour protéger cet investissement, NetNames peut vous aider à combattre ceux qui veulent en tirer profit à vos dépens.

" Nous avons choisi NetNames pour trois raisons : NetNames assiste nos équipes techniques à chaque fois qu'elles en ont besoin ; NetNames est implanté quasiment dans tous les pays, ce qui nous permet d'acquérir des noms de domaine dans le monde entier et de les centraliser tous au même endroit ; et NetNames nous fournit l'expertise et l'ensemble des produits et services dont nous avons besoin pour protéger nos marques. NetNames n'est pas un simple bureau d'enregistrement de noms de domaine, c'est un partenaire stratégique et un prolongement virtuel de l'infrastructure informatique d'Elizabeth Arden. Ceci nous permet de nous recentrer sur notre cœur de métier. "

Elizabeth Arden

Services de surveillance de votre e-réputation

Pour cela, NetNames :

- Vous avertit lorsqu'un nouvel enregistrement de nom de domaine porte atteinte à votre marque,
- Surveille les utilisations frauduleuses de vos marques dans les pages Web et les balises Meta,
- Identifie les utilisations non autorisées ou les versions modifiées des logos et images de votre entreprise,
- Préviend les attaques de phishing avant qu'elles ne prennent de l'ampleur,
- Détecte les sites Web qui prétendent bénéficier de votre soutien, d'un agrément ou d'une affiliation à votre société,
- Empêche les typosquatters d'utiliser vos marques dans leurs noms de domaine,
- Agit contre les sites Web frauduleux et les enchères illicites sur Internet,
- Collecte les statistiques et détermine le montant, le type et la gravité des différentes activités frauduleuses sur Internet.

La réputation de votre marque a un impact immédiat sur sa valeur. Toutes deux peuvent être réduites à néant en quelques jours sur des blogs ou dans des forums de discussion, par des employés mécontents, des activistes, des fournisseurs, des concurrents ou des clients déçus.

Si ce type de pratique est une source de préoccupation pour votre société, et si cela affecte votre activité, les services de surveillance de votre e-réputation NetNames peuvent vous aider.

NetNames est en mesure de scanner les blogs, les forums et les sites dédiés aux marques pour y détecter les commentaires et les contenus susceptibles de constituer un risque pour la réputation de votre marque.

Nos technologies de pointe permettent d'analyser l'utilisation de mots ou d'expressions ainsi que le contexte dans lesquels ils sont employés, afin de déterminer la pertinence et l'ampleur du risque pour votre réputation. Enfin, NetNames vous fournit les conseils pratiques concernant les actions à mener pour les résultats qui nécessitent une intervention.



NetNames Protection des marques

" Nous avons un certain nombre de projets très excitants pour l'avenir, et il est important que nous nous assurons que les marques et noms commerciaux avec lesquels nous travaillons, y compris celles et ceux que nous pourrions enregistrer dans le futur, soient sécurisés. NetNames veille à ce que tout se déroule sans accroc, ce qui nous permet de nous concentrer sur nos futurs produits et projets. "

Deborah Smith, Responsable eBusiness – Coca-Cola Enterprises

" Dans un marché de plus en plus concurrentiel, le fait de collaborer avec NetNames nous donne à la fois, une plus grande marge de manœuvre en termes de contrôle administratif, et l'assistance technique nécessaire pour sécuriser notre marque sur Internet. "

P&O Ferries, Andrew Reeves, Directeur des systèmes d'information

NETNAMES UK

Siège de NetNames, Londres
3rd Floor, Prospero House
241 Borough High Street
London SE1 1GA
UK

Tel: +44 207 015 9200
Fax: +44 207 015 9355

NetNames et Envisional - Cambridge
Beljeman House
104 Hills Road
Cambridge CB2 1LQ
UK

Tel: +44 1223 372 400
Fax: +44 1223 372 401

NETNAMES FRANCE

124-126 rue de Provence
75008 Paris
France
Tel: +33 148 018 360
Fax: +33 148 016 773

Green Side - BP 296
400 Avenue Roumanille
06906 Sophia Antipolis Cedex
France
Tel: +33 497 212 212
Fax: +33 497 212 211

NETNAMES USA

55 Broad Street
11th Floor
New York
NY 10004
États-Unis
Tel: +1 212 627 4599
Fax: +1 212 627 5744

NETNAMES DANEMARK

Arne Jacobsens Allé 15
2300 København S
Danemark
Tel: +45 33 88 63 00
Fax: +45 33 88 61 01

NETNAMES ALLEMAGNE

Landshuter Allee 12-14
4. OG Nord
80637 München
Allemagne
Tel: +49 89 20 400 78 0
Fax: +49 89 20 400 78 10

NETNAMES SUISSE

Staffelstrasse 10
CH-8045 Zürich
Suisse
Tel: +41 44 204 16 80
Fax: +41 44 204 16 81

NETNAMES NORVÈGE

C.J. Hambros Plass 2c
2. etasje
Oslo 0164
Norvège
Tel: +47 21 54 98 00
Fax: +47 21 54 98 09

NETNAMES SUÈDE

Mäster Samuelsgatan 60
111 21 Stockholm
Suède
Tel: +46 850 516 472
Fax: +46 850 516 410

Découvrez comment protéger votre
marque sur www.netnames.fr

NetNames Anti-Piratage

D'après la Business Software Alliance, un logiciel sur quatre est utilisé sans licence aux États-Unis. Si vous êtes fournisseur de logiciels, ce type de piratage peut représenter un manque à gagner considérable pour votre entreprise.

Mais le piratage ne se limite pas aux logiciels. Il touche également les films, les émissions de télé, la musique, les livres électroniques et tous les autres types de médias que les consommateurs sont censés acheter.

Le piratage présente des visages très variés :

- Le piratage par l'utilisateur final : duplication d'œuvres ou de logiciels et distribution sans autorisation,
- Le piratage sur Internet : mise à disposition ou vente non autorisée d'œuvres ou de logiciels par le biais des réseaux peer-to-peer, de sites de vente aux enchères ou de sites pirates de téléchargement,
- La contrefaçon de logiciels : reproduction de logiciels, emballage imitant les articles originaux et vente des produits contrefaits,
- L'utilisation illégale d'une licence d'utilisateur (Client server overload) : consiste à acheter une licence de logiciel (ou de contenu) destinée à un seul utilisateur, puis à autoriser d'autres personnes à accéder au contenu ou au programme,
- Chargement de disque dur (Hard disk loading) : vente d'ordinateurs contenant des logiciels contrefaits préinstallés.

Si votre entreprise est victime de piratage, NetNames peut vous aider grâce à sa large gamme de services de surveillance et d'outils anti-piratage qui permettent une action immédiate. La solution NetNames Anti-Piratage inclut notamment :

- La consultation personnalisée visant à comprendre et identifier précisément les problèmes de piratage qui touchent votre entreprise pour ensuite fournir des conseils stratégiques,
- La surveillance automatisée des titres et des contenus sur les grands réseaux peer-to-peer et sur l'Internet,
- Les enquêtes détaillées sur les sites, les individus et les organisations ainsi que sur les revenus qu'ils génèrent par le piratage,
- Les services d'intervention pour fermer et poursuivre les sites pirates en justice.

En s'associant à sa société sœur Envisional, NetNames peut également assurer des services de renseignement sur le piratage au niveau international :

- Un service de recherche et d'analyse de l'information couvrant tous les sujets préoccupants de votre entreprise ainsi que les grandes tendances de votre secteur d'activité,
- Un service à forte valeur ajoutée de renseignement et d'analyse du piratage, dénommé « Scrutiny », accessible depuis un site sécurisé, et fournissant des flux RSS et des fonctions de recherche interactive,

- Des spécialistes en piratage reconnus, qui peuvent témoigner en tant qu'experts en cas de poursuites judiciaires.

Pour comprendre et suivre les évolutions du secteur du piratage, il faut à la fois d'excellentes technologies de veille et une grande expertise technique. Chez NetNames, nous possédons ces deux atouts.



Découvrez comment protéger votre marque sur www.netnames.fr

Les services de gestion des noms de domaine, de protection des marques et de sécurité en ligne de NetNames aident plus de 1 200 entreprises à conserver une longueur d'avance.

POURQUOI CHOISIR NETNAMES ?

NOUS VEILLONS... À CE QUE VOUS NE SOYEZ PAS PRIS DE COURT

En sécurisant les noms de domaine stratégiques avant tout lancement de produit et en effectuant les enregistrements défensifs. Votre marketing est entre de bonnes mains.

NOUS VOUS PERMETTONS... DE VENDRE EN TOUTE SÉCURITÉ SUR INTERNET

Avec la mise en œuvre de sceaux de confiance (Trust Seals), de certificats de sécurité SSL et de services de protection sophistiqués.

NOUS SOUTENONS... VOTRE ÉQUIPE JURIDIQUE

Avec nos experts spécialisés en gestion de noms de domaine et protection des marques sur Internet, véritable prolongement de votre propre équipe.

NOUS TRAVAILLONS... À L'ÉCHELLE DE VOTRE ENTREPRISE

Et collaborons avec tous les services de votre entreprise pour effectuer les enregistrements de noms de domaine 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

NOUS ADOPTONS... UNE APPROCHE CONSULTATIVE

En partageant la richesse de notre expérience et nos connaissances pointues en matière de noms de domaine et de sécurité.

NOUS VOUS FAISONS... GAGNER DU TEMPS

Grâce à notre facturation souple et à notre système de paiements échelonnés en matière de gestion des noms de domaine.

NOUS GAGNONS... LE RESPECT D'INTERLOCUTEURS RECONNUS

Grâce à notre accréditation ICANN et à la présence d'experts au sein de différentes associations Internet et anti-contrefaçon.

NOUS RESTONS... FLEXIBLES ET FIABLES

Grâce à une technologie évolutive capable de détecter tout type de contenu en ligne, ce qui vous permet de trouver ce que vous recherchez.

**Chercher
Trouver
Stopper.fr**

NOUS VOYONS... TOUT CE QUI SE PASSE SUR INTERNET

Avec notre technologie capable de rechercher vos logos et autres illustrations pour aisément détecter toute contrefaçon. Une technologie qui repose sur une approche différente, plus large, plus approfondie, plus intelligente et plus sélective.

NOUS TISSONS... DES LIENS ÉTROITS

Et entretenons des rapports privilégiés avec les plus grands sites d'enchères au monde pour veiller au retrait rapide des contrefaçons.

Les Français et la consommation de cosmétiques de contrefaçon

Résultats détaillés

Mai 2014

Sommaire

- 1 - La méthodologie.....	Erreur ! Signet non défini.
- 2 - Les résultats de l'étude	Erreur ! Signet non défini.
La consommation de cosmétiques et de parfums de contrefaçon	17



pour



- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l' Ifop pour :	Union des Fabricants
Echantillon	Echantillon de 1200 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone.
Dates de terrain	Du 19 au 21 mai 2014

- 2 -

Les résultats de l'étude

La consommation de cosmétiques et de parfums de contrefaçon

Question : Parlons maintenant des produits cosmétiques. Vous personnellement, avez-vous déjà acheté des produits cosmétiques (maquillage, crèmes, produits de beauté) ou des parfums de contrefaçon ?

	Ensemble (%)
TOTAL Oui	13
• Oui, mais vous ne saviez pas, au moment de l'achat, qu'il s'agissait d'une contrefaçon	7
• Oui, et vous aviez conscience, au moment de l'achat, qu'il s'agissait d'une contrefaçon	6
• Non	87
TOTAL	100

La consommation de cosmétiques et de parfums de contrefaçon

	TOTAL Oui (%)	Oui, mais vous ne saviez pas, au moment de l'achat, qu'il s'agissait d'une contrefaçon (%)	Oui, et vous aviez conscience, au moment de l'achat, qu'il s'agissait d'une contrefaçon (%)	Non (%)
ENSEMBLE	13	7	6	87
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	15	8	7	85
Femme	11	6	5	89
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Moins de 35 ans	22	10	12	78
18 à 24 ans	26	9	17	74
25 à 34 ans	19	10	9	81
35 ans et plus	9	5	4	91
35 à 49 ans	11	6	5	89
50 à 64 ans	9	6	3	91
65 ans et plus	6	4	2	94
SEXE ET AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme moins de 35 ans	28	13	15	72
Femme moins de 35 ans	19	8	11	81
Homme 35 ans et plus	11	6	5	89
Femme 35 ans et plus	8	5	3	92
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)				
ACTIF	14	7	7	86
CSP+	14	7	7	86
Artisan ou commerçant	8	5	3	92
Profession libérale, cadre supérieur	16	8	8	84
Profession intermédiaire	10	4	6	90
CSP-	17	9	8	83
Employé	17	9	8	83
Ouvrier	18	10	8	82
INACTIF	10	6	4	90
Retraité	7	6	1	93
Autre inactif	15	5	10	85
REGION				
Région parisienne	12	5	7	88
Nord, Pas de Calais	17	9	8	83
Alsace Lorraine, Franche Comté	18	10	8	82
Champagne, Picardie, Bourgogne	9	5	4	91
Normandie, Centre	15	7	8	85
Pays de Loire, Poitou-C, Bretagne	14	4	10	86
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	12	9	3	88
Rhône Alpes, Auvergne	10	7	3	90
PACA, Languedoc	10	6	4	90
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	9	4	5	91
Agglomération de 2 à 20000 hab.	13	7	6	87
Agglomération de 20 à 100000 hab.	16	8	8	84
Agglomération de 100000 hab. et plus	14	8	6	86
Agglomération parisienne	13	6	7	87

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Embargoed until 0800 CET 5th June 2014

Partnerships excel in GAC Awards 2014

From co-operation within sectors to multilateral public private co-operation, the winners of this year's awards are shining examples of best practice in the campaign against the trade in fakes. The European Observatory on Infringements of IP Rights hit the ground running with research and reports to support the campaign – thanks in some part to our individual award winner for 2014 – Phil Lewis – closely involved in the foundation of the Observatory and in the transfer of the activities to OHIM in Alicante. The Guardia di Finanza in Italy have long been at the forefront of best practice and the development of the SIAC database is a major step forward. The IACC has developed a remarkable partnership with payment streams such as Visa and Mastercard to close down thousands of illegal web-sites. SANOFI have consistently and variously initiated campaigns and actions against fake medicine with publicity, online guidance, awareness events, and training for public/private partnerships. Just recently joining the international campaign, the UNODC has been awarded for a strong media campaign linking counterfeiting and piracy with organised crime, and in a new category this year, Schneider Electric are rewarded for a best practice use of authentication systems. In a close competition for the winner in the National Public Body category, UK Border Protection, Heathrow Airport and the IP Investigation Bureau, Hong Kong Customs have been Highly Commended.

In addition, there was a special award this year to recognise the extraordinary contribution to anti-counterfeiting of GACG Chairman John Anderson during his 18 years in this field.

The winners of the sixteenth annual Global Anti-Counterfeiting Awards, sponsored by Reconnaissance International's **Authentication News™** and the Global Anti-Counterfeiting Group (GACG) Network were announced in Paris today on World Anti-Counterfeiting Day. The awards were made as a continuing recognition of special achievements by individuals, companies and organisations. The winners (details in attached note) announced today, are:

- **Individual Achievement Award**
Phil Lewis, National Expert, European Observatory on Infringements of IP
- **International Public Body Award**
European Observatory on Infringements of Intellectual Property Rights – OHIM
- **National Public Body Award**
SIAC – Guardia di Finanza, Italy
- **Highly Commended:**
UK Border Protection, Heathrow Airport, London, UK
IP Investigation Bureau, Hong Kong Customs
- **Company Award**
SANOFI
- **Association Award**
IACC
- **Media Award**
United Nations Office on Drugs and Crime
- **Authentication User Award**
Schneider Electric
- **Extraordinary Contribution Award**
John Anderson, Chairman of the Global Anti-Counterfeiting Group.

John Anderson, Chairman of the GACG network of national and regional anti-counterfeiting organisations said “The awards this year again highlight the wide range of co-operation that is needed – and provided - by different individuals and organisations, across the public/private sector divide, in the campaign against the international trade in fakes. I am especially impressed once again with the emphases on both co-ordination between the public and private sectors and the importance of raising public awareness that was evident in many of the nominations.”

Ian Lancaster of Reconnaissance International, publisher of ***Authentication News***, said “We are proud to sponsor and participate in the annual GACG awards. The process of nomination, judging and presentation of the awards highlights the challenges of brand protection and IPR enforcement. The activities recognised here all demonstrate the success of a strategic protective approach, which integrates legal mechanisms, investigation, enforcement, authentication solutions and communications

The awards presentations were made in Paris on 5th June at the Musee De Contrefaçon housed at the Headquarters of the Union des Fabricants on World Anti-Counterfeiting Day. Some of the award winners were present to receive their prizes.

For further information contact:

Reconnaissance International

Ian M Lancaster

Phone: +44 1932 785680

Mobile: +44 7818 061431

Email: ian.Lancaster@Reconnaissance-Intl.com

GACG Network

John Anderson

+44 20 7152 4479

+44 77 71860101

janders.gacg@btinternet.com

Details of 2014 Award Winners

Individual Achievement:

Phil Lewis has been instrumental in the acknowledgement by IP enforcement authorities of the value of partnerships in the campaign against the trade in fakes. Since his time in the Patent Office (now the UKIPO) and the set-up of an IP Crime Unit in cooperation with UK Trading Standards and UK Police, Mr Lewis has been a UK National expert attached to various organisations, such as the UNECE Advisory Committee on IP Enforcement for Investment, of which he was co-Chair, through the EU Commission – DG Market IPR Enforcement Unit - to the founding of the EU Observatory on Counterfeiting and Piracy and the final permanent establishment – with Mr Lewis in the driving seat – of the Observatory at the OHIM headquarters in Alicante. An embodiment of public private partnerships, Mr Lewis exemplifies the adage that co-operation can create more than the sum of the parts.

International Public Body:

The European Observatory on Infringements of Intellectual Property Rights at OHIM has now been operational in Alicante for exactly two years and in many respects hit the ground running. Carefully integrating the ‘heritage’ projects from the EU Commission work, it embarked on an ambitious programme of research and consultation to ‘know before acting’. The mission developed quickly by the Observatory – very much a public-private partnership of stakeholders in IPR enforcement – was to support the protection of IPRs; to combat the growing threat of IPR infringements and as a centre of excellence on information and data relating to the value of IPRs and the negative consequences of IPR Infringements. Among the achievements of a remarkable first full year of operation, the publication of a study on the Perception of IP by the public will inform and support many public awareness campaigns for some time and, on a practical level, the setting up of an Enforcement Database is destined to be a major tool for operations by law enforcement agencies and IPR owners alike.

National Public Body:

SIAC (Sistema Informativo Anti Contraffazione della Guardia di Finanza) is a revolutionary database system for the officers of the Guardia di Finanza (the Italian Economic and Anti-Fraud Police). They are responsible for 95% of all actions against counterfeiting and piracy. Their high profile work is ‘360°’ – that is operations against fakes from street markets right up to major international crime cartels. During the last three years they have developed a sophisticated online database which enables networking between IPR owners and every officer in the Guardia di Finanza. On a wider level the Guardia di Finanza has long been noted for dedication to the campaign against the trade in fakes both nationally and internationally and in co-operation both with the private sector and with other law enforcement agencies.

Company:

SANOFI the French pharmaceutical multinational has been very active, especially in France, with a media campaign of videos and publicity for travellers. SANOFI have also launched a special web-site to raise public awareness on the dangers of fake medicine linked to a mobile application ‘travel tips’. Internally they have initiated ‘SANOFI anti-counterfeiting days’ to raise staff awareness in almost 100 countries around the world. In 2013 they celebrated 5 years of the central laboratory of anti-counterfeiting which analyses suspicious medicines (more than 4500 in 2013) and where 50 journalists

were briefed during the campaign. In addition SANOFI have an unrivalled record of co-operation within their industry, their trade associations, nationally and internationally and with various partners such as IT communications companies for the campaign against online fake sales; training for law enforcement agencies and work with IGOs on the Convention Medicrime.

Association:

IACC The anti-counterfeiting association of the USA, IACC, has achieved significant progress in collaboration on new and ongoing initiatives in both the public and the private sector. Most notably IACC has partnered with several payment stream partners to develop the Payment Processor Initiative. Now with 10 Partners such as Visa, MasterCard and most recently Western Union and Moneygram, participants in the programme have referred 8000+ sites for investigation, resulting in the identification of over 28,000 payment channels and the termination of over 2,700 individual counterfeiters' merchant accounts. IACC continued to develop its outreach and has signed or will sign MOUs with several other organisations such as French Customs to develop mutual collaboration.

Media:

United Nations Office on Drugs and Crime The IGO based in Vienna launched a major targeted campaign "Counterfeit: Don't buy into organized crime" with a specially commissioned video and supporting materials. The main audience was the public and the main message was education on how counterfeit goods are being used to funnel money into other serious and organised criminal activities such as drugs, arms, people smuggling and vice. [The video will be shown]

Authentication User:

Schneider Electric have developed, with Hologram Industries, an anti-counterfeiting programme using anti-counterfeiting labels first used in Egypt. These 'Alphagram' labels were further developed to 'Chromomark' labels which combine improved holographic and printing techniques. In conjunction with specific label positioning and periodic changes in design, many counterfeits were discovered using this method.

Outstanding Contribution:

John Anderson joined the Anti-Counterfeiting Group (A-CG, UK) as its Executive Director in 1996, so the award judges agreed to mark his age of maturity in the field with a special award to recognise and thank him for his outstanding contribution in advancing the cause of anti-counterfeiting. At the A-CG he led it to undertake the first rigorous assessments of the economic impact of counterfeit goods, first covering the UK then the EU. He was a prime mover in establishing the GACG and on leaving the A-CG he became Chairman of the Group and has been its leading co-ordinator and organiser. He represents the GACG on international bodies such as Interpol, World Customs Organization and World Intellectual Property Organisation, the EU Observatory on Infringements of IPR, UN bodies including the UN Economic Commission for Europe and the Interregional Crime and Justice Research Institute and BASCAP, the leading business organisation against counterfeiting. He has undertaken numerous projects for these and other organisations, including the EU, researching and improving IPR legislation in many Eastern European and developing countries. His indefatigable energy and commitment to fighting counterfeit goods and protecting consumers has advanced the cause worldwide.

Highly Commended Winners: *UK Border Protection, Heathrow Airport* for delivering results despite numerous cutbacks; for wholehearted support of industry association training initiatives and for co-operation and best practice exchange with other customs authorities. *Intellectual Property Investigation Bureau, Hong Kong Customs* – for a successful long-standing commitment to anti-counterfeiting activity and for co-operation both with public sector colleagues nationally and internationally and with private sector individuals and associations.

The **Global Anti-Counterfeiting Awards** are presented for outstanding achievement by individuals or organisations involved in combating counterfeiting and piracy, either to protect their own brands or products or in the development of an environment which encourages the combating of counterfeits and pirate products. The Awards are given in seven categories – Individual Achievement, International Public Body, National Public Body, Company, Association, Media and Authentication User.

Counterfeit and pirated goods could cost the global economy up to €1 trillion per year according to some estimates, and this translates into loss of legal employment, lack of investment in new jobs and increased prices of legal goods. It also means less public funding for services such as health, education and social welfare. INTERPOL in particular have also noted the continuing increase in the distribution and consumption of products which are highly dangerous to human health and safety and both the United Nations Inter-regional Crime and Justice Research Institute and the UNODC have reported the specific involvement of major international organised criminal gangs in the trade in fakes. Many individuals, organisations and companies are taking effective action against these dangerous and sub-standard goods to protect consumers, promote investment in new jobs and increase government revenues. Some of them 'go the extra mile' and the GAC awards are recognition of this outstanding performance.

The awards are open to nominations from anyone with an interest in brand protection, anti-counterfeiting, and anti-piracy activities, particularly in the international context, ensuring a wide spread of nominations from across the world. The awards were judged by a panel from Reconnaissance International, the GACG Network, and representatives of previous award winners.

World Anti-Counterfeiting Day was established by the GACG Network members to enable the organisation of local, national and regional events under the umbrella of an international campaign which could focus on the particular problems of counterfeiting and piracy in the countries or regions involved. The WAC Day events are usually held on the same day in summer each year but are individually organised by the national or regional associations themselves who may or may not take up themes suggested by the GACG or being used by other associations. In 2014, some events have already taken place on World IP Day – 26th April – in Germany and Spain for example and many more are expected to co-incide with the event organised in Paris by the Union des Fabricants – including Nigeria, Finland and India and later Ukraine. There have also been related events in several other countries.